



SIGIDURS



GUIDE DES DÉCHÈTERIES



*La déchèterie,
j'ai tout compris !*

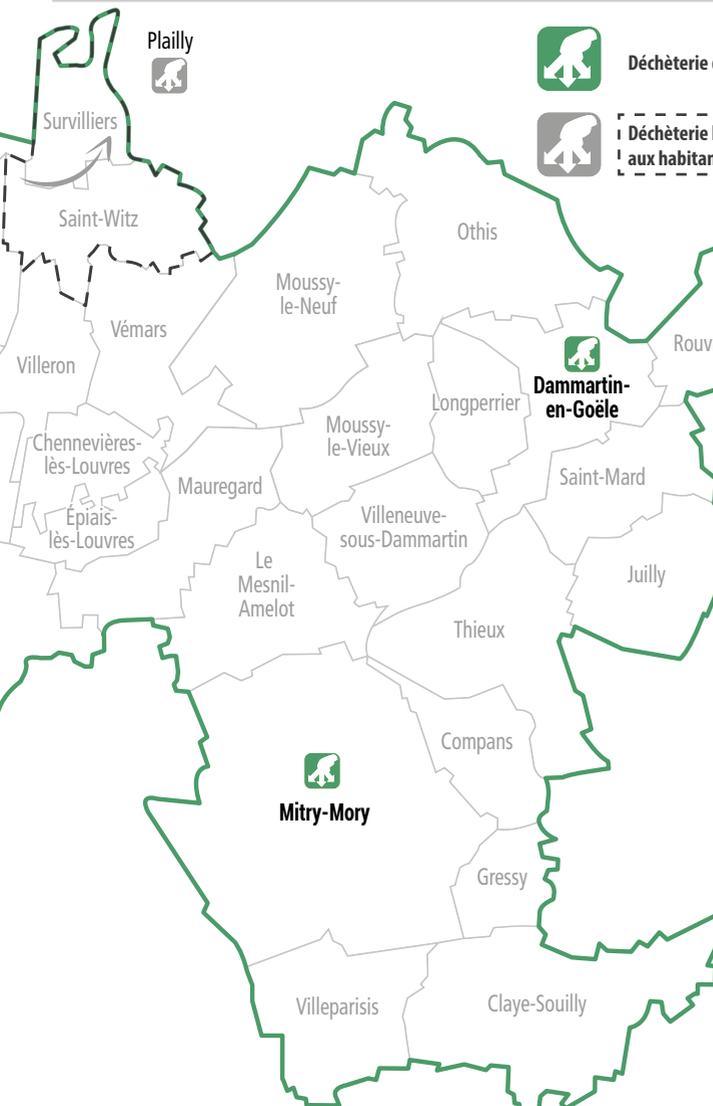
établissement public

PRÉVENTION | COLLECTE | VALORISATION
DES DÉCHETS MÉNAGERS

Ce guide

détaille les **conditions d'accès** aux différents sites pour les particuliers et les **modalités de valorisation** des déchets.

Sur place, les **agents de valorisation** des déchèteries vous conseillent pour déposer correctement vos déchets que vous aurez **préalablement triés**, aux emplacements correspondants.



Déchèterie du Sigidurs



Déchèterie hors Sigidurs accessible uniquement aux habitants des communes concernées

Une politique ambitieuse

pour réduire, collecter et traiter les déchets est engagée sur notre territoire. Parmi tous les services que propose le Sigidurs, **le réseau des déchèteries est un maillon essentiel** pour participer à cet effort commun et atteindre les objectifs de tri.

Ainsi, les habitants du territoire peuvent utiliser les déchèteries du Sigidurs, **situées en moyenne à 10km** des lieux de résidence.

Pour compléter le réseau et faciliter le tri des habitants les plus éloignés, **le Sigidurs a conventionné avec des déchèteries voisines** (Viarmes et Plailly).



Pour toute demande un seul numéro : **0 800 735 736** Service & appel gratuits

Les déchèteries

Calendrier & horaires été / hiver

Horaires d'été : du 01/03 au 31/10

Horaires d'hiver : du 01/11 au 28/02 (29)

Déchèterie de SARCELLES	Déchèterie de GONESSE	Déchèterie de BOUQUEVAL	Déchèterie de LOUVRES
Rue des Cultivateurs 95200 Sarcelles ZAC Sarcelles – Villiers Le Bel	17, Rue Gay Lussac 95500 Gonesse Zone d'activités la Grande Couture Est	Route d'Ecouen 95720 Bouqueval à l'entrée de la REP- Véolia Propreté	Avenue du Beaumontoir 95380 Louvres à l'entrée de la ZA du Roncé
Du lundi au samedi 9h-18h30 Dimanche 9h-13h ouverture en continuité	Du lundi au vendredi 9h-18h30 <i>fermée entre 12h et 14h</i> samedi 9h-18h30 dimanche 9h-13h	Du lundi au vendredi 9h-18h <i>fermée entre 12h et 14h</i> samedi 9h-18h dimanche 9h-13h	
Du lundi au samedi 9h-17h30 dimanche 9h-13h ouverture en continuité	Du lundi au vendredi 9h-17h30 <i>fermée entre 12h et 14h</i> samedi 9h-17h30 dimanche 9h-13h	Du lundi au vendredi 9h-17h <i>fermée entre 12h et 14h</i> samedi 9h-17h dimanche 9h-13h	

Le rôle des déchèteries

En complément des collectes en porte-à-porte, les déchèteries permettent :



- aux habitants de pouvoir se débarrasser de déchets **qui ne peuvent pas être pris en charge par la collecte traditionnelle**, comme les déchets encombrants, les déchets dangereux et les déchets inertes (gravats) ;



- de protéger l'environnement **en limitant les dépôts sauvages** et en assurant un traitement conforme des déchets polluants ;



- d'économiser les matières premières en **favorisant le recyclage et la valorisation** ;



- de favoriser le **réemploi et la réutilisation** de certains objets.



Infos pratiques

Déchèterie de DAMMARTIN-EN-GOËLE

502 rue Clément Ader
77230 Dammartin-en-Goële

Déchèterie de MITRY-MORY

Rue Fernand Forest
77290 Mitry-Mory

Du lundi au vendredi 9h-18h30
fermée entre 12h et 14h
samedi 9h-18h30
dimanche 9h-13h

Du lundi au vendredi 9h-17h
fermée entre 12h et 14h
samedi 9h-17h
dimanche 9h-13h

Les déchèteries sont ouvertes **7 jours sur 7** et les jours fériés,

fermées les
1^{er} janvier,
1^{er} mai,
1^{er} novembre,
25 décembre.

Les 24 et 31 décembre, les déchèteries sont autorisées à fermer à 16 heures.

En cas de conditions météorologiques défavorables (verglas et neige notamment) ou d'incident technique, le Sigidurs se réserve le droit de fermer les sites.



Horaires
déchèteries



Les missions de l'agent de valorisation

L'agent de valorisation de déchèterie assure le bon fonctionnement du site, régule l'affluence et fait respecter son utilisation **conformément au règlement intérieur**.

Il vous accueille, vérifie votre droit d'accès ainsi que la nature des déchets que vous amenez, **qui doivent être pré-triés avant toute arrivée sur la déchèterie**.

Avec le développement permanent de **nouvelles filières** de recyclage, l'agent de valorisation vous aide à identifier vos déchets **afin de réaliser leur tri de la meilleure façon**. Il vous orientera selon la nature des déchets vers les emplacements correspondants.

Règlement
intérieur



Pour toute demande un seul numéro : **0 800 735 736** Service & appel gratuits

Modalités d'accès pour les particuliers

Chaque usager doit être muni d'une carte délivrée gratuitement

par le Sigidurs. Ce système d'identification est strictement personnel et **obligatoire** pour accéder aux déchèteries du territoire.

La carte d'accès **doit être à jour et ne peut être prêtée.**



NOUVEAU!

Comme de nombreuses autres déchèteries,

LE NOMBRE DE PASSAGE PAR AN ET LE VOLUME DE DÉCHETS sont désormais limités.



x15 PASSAGES /AN



L'accès est uniquement réservé aux particuliers venant avec un **véhicule léger** (PTAC < 3.5t).

Comment obtenir sa carte d'accès ?

- Une copie de la **pièce d'identité** (carte d'identité, passeport, permis de conduire, permis de chasse, carte d'anciens combattants)
- Un **justificatif de domicile** de – de 6 mois (avis d'imposition / taxe d'habitation / quittance électricité ou eau...)
- La carte grise du ou des véhicules utilisés. **Les justificatifs doivent tous être au nom de la même personne**
- Possibilité de mettre 2 personnes sur la même carte en joignant les pièces justificatives pour les 2 personnes.

Envoyez vos pièces justificatives par mail à svm@sigidurs.fr

FORMULAIRE EN LIGNE ICI →



Ou envoyez vos documents par voie postale à :
Sigidurs - Service Carte Déchèterie
1 rue des Tissonvilliers - 95200 Sarcelles



La carte d'accès doit être présentée à chaque passage à l'agent de valorisation pour validation.



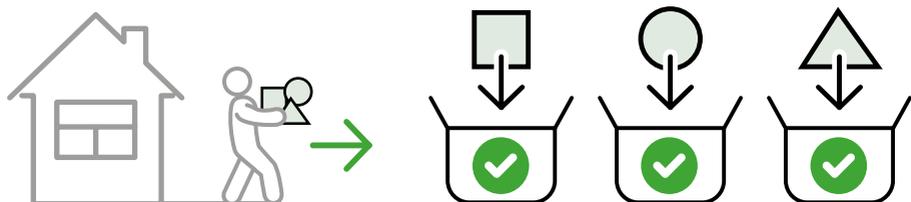
Le déchargement doit se faire impérativement **à la main ou à la pelle.**

L'accès en déchèterie est interdit aux

- Véhicules de société ;
- Professionnels, industriels, artisans et commerçants ;
- Usagers ayant des déchets non conformes ;
- Usagers ayant des déchets issus d'activité rémunérée (services à la personne) ;
- Usagers ne respectant pas les indications données par l'agent de valorisation et/ou adoptant un comportement incorrect et irrespectueux à son égard (tout manquement et irrespect envers nos agents de valorisation entraînera une sanction de l'usager) ;
- Véhicules type tracteurs, tractopelles.

Avant de venir en déchèterie

FAITES LE PRÉ-TRI DE VOS DÉCHETS

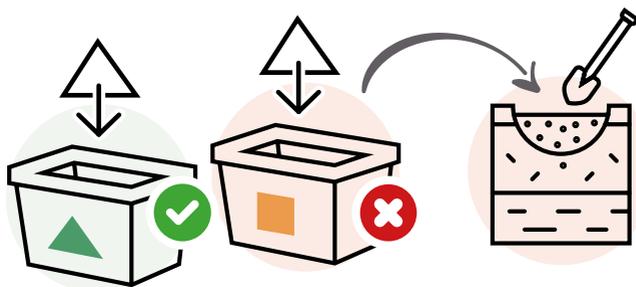


Les apports en déchèterie doivent préalablement être **triés par vos soins** et **facilement identifiables** par l'agent de valorisation.



POURQUOI PRÉ-TRIER ?

Le pré-tri est très important pour **limiter les erreurs de dépôts dans les bennes.**



Des bennes polluées seront refusées pour le recyclage et la valorisation de leur contenu finira en enfouissement.

Conformément à la réglementation, le Sigidurs poursuit des objectifs de valorisation des déchets en constante augmentation.



Pour toute demande un seul numéro : **0 800 735 736** Service & appel gratuits

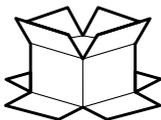
OUI



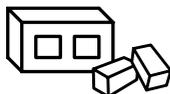
Ces déchets sont acceptés en déchèterie s'ils sont triés et pas en mélange



déchets
végétaux



carton



inertes
(gravats)



plâtre



métal



ameublement

tout type de mobilier
d'intérieur et d'extérieur,
literie, couette, oreiller...

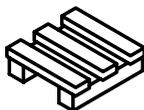


textiles



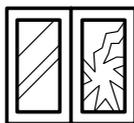
pneus

jusqu'à 4 pneus
provenant de véhicules
légers **sans les jantes.**



tout-venant
valorisable

tous les objets qui ne
rentrent pas dans les autres
catégories de déchets et
qui peuvent être incinérés
y compris le bois



tout-venant
non valorisable

tous les objets qui ne peuvent
aller dans les autres catégories
de déchets et qui ne peuvent être
incinérés à cause de
leur trop grande taille



emballages en verre

* **refusés** à Dammartin-en-Goële, Mitry-Mory et Gonesse



emballages légers
et papiers en mélange

* **refusés** à Dammartin-en-Goële, Mitry-Mory et Gonesse



amiante

uniquement à Dammartin-en-Goële et Bouqueval
✔ **sur rendez-vous**

à remettre à l'agent
de valorisation →



corps creux
sous pression

bouteilles de gaz,
bouteilles sous pression,
extincteurs de tous types.



déchets
électriques

équipement électriques
et électroniques de type
sèche-cheveux, chargeurs,
électroménager, écrans, lampes
jusqu'à 5 D3E par passage.



déchets
diffus
spécifiques

peintures, aérosols, produits
d'entretien, colles et adhésifs,
radiographies, huiles usagées
de moteur, batteries, piles, huiles
végétales **jusqu'à 20 litres
au maximum par passage**
(volume des contenants).

* **Refusés** à Dammartin-en-Goële



NON

Ces déchets ne sont pas acceptés en déchèterie



Déchets en mélange



Ordures ménagères



Déchets non identifiables



Bois infesté de termites



Carcasses de voiture



Cadavres d'animaux



Déchets industriels



Déchets radioactifs



Déchets explosifs

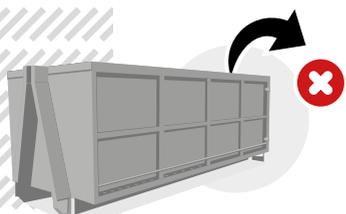


Déchets de soins, médicaments



Déchets et produits à base d'amiante

→ acceptés à Dammartin-en-Coële et Bouqueval **sur rendez-vous**



La récupération est strictement interdite au sein de la déchèterie.



Tout abandon de déchets (dépôt sauvage) à l'intérieur ou aux abords des déchèteries est interdit et passible de 1 500 € d'amende.
(décret n°2015-337 du 25 mars 2015)



Pour toute demande un seul numéro : **0 800 735 736** Service & appel gratuits

Les autres solutions pour mieux trier

Le compostage



Le compostage est un **mode de recyclage simple des déchets organiques** (ceux du jardin et de la cuisine) produits par les ménages. Il permet une **réduction non négligeable de la quantité de déchets collectés** et vous fournit de l'engrais pour votre jardin. Le Sigidurs propose aux particuliers des **composteurs à la commande gratuitement** depuis le 1^{er} juillet 2023.

Pour plus d'informations <https://www.sigidurs.fr/jardin-durable-compostage/>

Les points d'apport volontaire



- Colonnes enterrées ou aériennes **pour le verre**
- **Colonnes pour le textile**, linge de maison et chaussures

Le caisson de réemploi, comment faire des heureux !

Les déchèteries de Louvres et Sarcelles disposent **d'un caisson pour le don d'objets**, petits meubles, livres, jouets, déco en bon état et pouvant **avoir une seconde vie, en partenariat avec les associations locales.**



Avant de jeter : réparez, donnez, vendez



De nombreuses alternatives existent **avant de jeter ses déchets** en déchèterie. Vous n'en voulez plus mais **peut-être peuvent-ils encore servir** et :

- être réparés ?
- être donnés ?
- ou être revendus ?



En favorisant la réutilisation d'objets en bon état pour ne pas les jeter et en priorisant la vente d'occasion, **vous participez à la réduction de l'impact environnemental.**



La reprise 1 pour 1

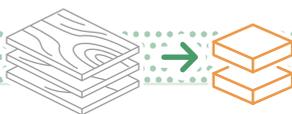


Les distributeurs ont l'obligation de proposer une solution de reprise gratuite « 1 pour 1 », c'est-à-dire **reprendre ou faire reprendre gratuitement** un appareil usagé lors de l'achat d'un appareil neuf du même type, **y compris dans le cas de la vente à distance.**

Que deviennent vos déchets ?



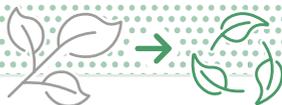
Les métaux sont refondus par des sociétés de métallurgie pour fabriquer de nouvelles pièces (poutres métalliques, caddies, clés).



Le bois est broyé pour être transformé en panneaux de bois aggloméré qu'on retrouve fréquemment dans la fabrication des étagères.



Le carton et le papier sont recyclés pour redevenir des objets (carton, rouleaux de papier essuie-tout et papier journal).



Les déchets végétaux sont transformés en compost qui servira d'engrais organique pour le sol (plantations, cultures, jardins).



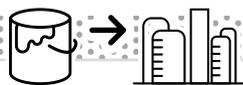
Les huiles minérales ou de vidange sont filtrées et régénérées pour redevenir de l'huile minérale.



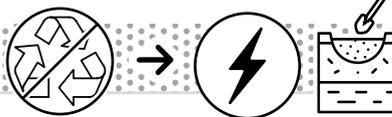
Les gravats ou déchets inertes sont utilisés pour combler les carrières ou redevenir des matériaux de construction et des sous-couches de voirie.



Les piles, les batteries, les déchets d'équipements électriques, électroniques (DEEE) et les lampes sont démantelés et dépollués (récupération des éléments toxiques : cadmium mercure, plomb, acide sulfurique) avant d'être recyclés dans les filières des métaux spéciaux.



Les déchets dangereux de ménages (peintures, solvants, produits de traitement de piscine...) sont détruits sur des sites agréés dans le respect de la réglementation environnementale.



Les encombrants non recyclables sont partiellement valorisés énergétiquement ou enfouis dans des installations de stockage.



Pour toute demande un seul numéro : **0 800 735 736** Service & appel gratuits

FRANCHEMENT,
ON N'EN VALAIT
PAS LA BENNE !



TOUT OBJET
RÉUTILISÉ
N'A PLUS À
ÊTRE JETÉ !

LE CLUB
ZÉRO
GASPI

Conseils et astuces

SUIVEZ-NOUS



Plus d'infos

www.sigidurs.fr



SIGIDURS

établissement public